

La Commission européenne doit rendre son verdict avant le 18 février concernant la demande de fusion entre [ALSTOM TRANSPORT SA](#) / T : 01.57.06.90.00 et l'allemand Siemens. Les feux sont, pour le moment, plus au rouge qu'au vert. En octobre dernier, la Commission a envoyé aux 2 entreprises une « communication des griefs » contre l'idée de cette fusion. Bruxelles a notamment énoncé une liste de 14 points de situation monopolistique sur le continent européen, si Alstom et Siemens fusionnaient. Face à ces critiques, Alstom et Siemens ont envoyé le 12 décembre, une liste de propositions, de « remèdes » selon leurs propres termes, destinés à répondre aux « préoccupations de la Commission. » [www.alstom.com/fr](http://www.alstom.com/fr)